



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 20 juillet 2023

Le 20 juillet 2023 à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Mr PAUL Bruno.

Date de convocation du Conseil municipal : 13 juillet 2023
Nombre de Conseillers en exercice : 9

PRESENTS : PAUL Bruno, GENESTIER Bernard, BERTRIX Joëlle, CHRETIENNOT Michel, LAROYE Michel, BRONDOLO Sonia, GALLIEN Jean-Yves et GUILLOU Isabelle
ABSENT : FAIVRE-DUBOZ Aurélien

Isabelle GUILLOU a été élue secrétaire

Élection du secrétaire de séance

Isabelle GUILLOU est élue secrétaire de séance, à l'unanimité.

Approbation des procès-verbaux des séances du 09 juin 2023

Adopté à l'unanimité des présents

Objet : Actualisation de l'étude diagnostique du système d'assainissement collectif communal

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 13 juillet 2023 afin de procéder à l'ouverture des plis concernant l'actualisation de l'étude diagnostique du système d'assainissement collectif communal et l'analyse des offres.

Après avoir étudié les différentes offres présentées par les bureaux d'études SECAE, SAFEGE et C2EA, il a été décidé de retenir l'offre du bureau d'études SECAE qui s'élève à la somme de 19 950 € HT (Tranche ferme : 17 950 €, Tranche optionnelle : 2000 €), soit 23 940 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des présents de :

- Confier la réalisation de l'actualisation de l'étude diagnostique du système d'assainissement collectif communal au bureau d'études SECAE,
- D'accepter l'offre s'élevant à la somme de 19 950 € HT (Tranche ferme : 17 950 €, Tranche optionnelle : 2 000 €), soit 23 940 € TTC,
- De donner pouvoir à Monsieur le Maire ou un Adjoint pour la signature de tous les documents, marchés, avenants éventuels et autre documents nécessaires à la réalisation de ce projet,
- De donner pouvoir à Monsieur le Maire ou un Adjoint pour procéder aux demandes de subventions afférentes à cette étude auprès du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Objet : Service Eau-Assainissement : Admission en non-valeur

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Service de Gestion Comptable d'Ambert a adressé à la Mairie l'état d'admission en non-valeur de créances ayant fait l'objet de diverses poursuites mais qui n'ont pu être recouvrées.

La somme totale, arrêtée au 20 juin 2023, restant à recouvrer des produits du Service Eau-Assainissement de Fournols s'élève à 2 916.55 € et concerne les années 2009 à 2022.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur l'admission en non-valeur de ces créances pour un montant total de 2 916.55 €.

Ouï, l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

- Décide l'admission en non-valeur des titres pour les années 2009 à 2022 des sommes non recouvrées pour un montant total de 2 916.55 €,
- Impute la dépense sur le Service Eau-Assainissement, au 6541,
- Autorise Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette admission en non-valeur.

Objet : Achat Epareuse Rousseau

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil d'équiper le tracteur Claas d'une épareuse afin de faire l'entretien de nos chemins.

Il présente le devis des Ets MAILLET pour une épareuse Rousseau de type Kastor 550 PA initiale pour un montant HT de 30 800 €, soit 36 960 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce, à l'unanimité des présents, pour l'acceptation de ce devis pour un montant TTC de 36 960 €.

Objet : Décision modificative n° 1 : Service Eau-Assainissement

Monsieur le Maire expose au Conseil que les crédits prévus à certains chapitres sont insuffisants, il est donc nécessaire d'effectuer les virements de crédits suivants :

61523 Entretien et réparations réseaux

- 2 500.00

6541 Créances admises en non-valeurs

+ 2 500.00

Adoptée à l'unanimité des présents.

Objet : Décision modificative n° 1 : Budget Communal

Monsieur le Maire propose l'adoption de la décision modificative n°1 suivante au Budget Communal 2023

INVESTISSEMENT

2135-199 Installations générales, agencements, aménagements des constructions – Cuisine cantine scolaire	+ 9 240
2138-197 Autres constructions – Etang Rte St Germain	- 3 000
2151-164 Réseaux de voirie – Voirie	- 12 000
21538-193 Autres réseaux – Réseau chaleur	- 33 000
2157-200 Matériel et outillage technique – Gyrobroyeur	+ 1 800
2157-201 Matériel et outillage technique – Epareuse Rousseau	+ 36 960

Adoptée à l'unanimité des présents.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil, le devis de l'entreprise Eurovia, concernant la reprise des déformations dues aux racines sur la route de Viillard, l'ensemble du Conseil estime que ces travaux se feront l'an prochain dans le programme de voirie 2024.

La séance a été levée à 19 h 50.

Affiché à la porte de la Mairie, le 21 juillet 2023

N.B : Les délibérations sont à la disposition du public et peuvent être consultées au secrétariat de Mairie